

Démarche	: Demande d'agrément de centre de formation et d'examens pour les qualifications des membres d'équipage de pont en navigation fluviale
Organisme	: Bureau des services fluviaux, Département du transport fluvial, Direction des transports ferroviaires, fluviaux et des ports

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Cet agrément est destiné aux organismes souhaitant dispenser la formation à l'examen préalable à la délivrance des certificats de qualification des conducteurs et des autres membres d'équipages de pont en navigation intérieure.

Ce formulaire doit être utilisé pour les nouveaux demandeurs ainsi que pour les demandeurs déjà habilités et qui souhaitent renouveler leur agrément.

Vous devez demander votre agrément ou votre renouvellement au moins trois mois avant la date d'agrément souhaitée ou au moins trois mois avant la fin de l'agrément en cours.

Demande d'agrément de centre de formation et d'examens pour les qualifications de membre d'équipage de pont

Vous demandez

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

un premier agrément

un renouvellement d'agrément

Formation et (ou) examen demandé(s)

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Formation pour la conduite au radar

Formation pour le transport de moins de 13 passagers sur un bateau faiblement motorisé (ASP)

Formation d'expert en navigation avec passagers pour plus de 12 passagers

Formation pour le porteur d'appareil respiratoire (ARI)

Formation d'expert en matière de gaz naturel liquéfié

Demande d'agrément de centre de formation et d'examens pour les qualifications des membres

- Formation courte de conducteur (conformément au d) de l'art. A.4231-2-10 du code des transports)
- Formation de timonier
- Formation d'homme de pont
- Formation de matelot léger
- Formation de matelot
- Formation de maître matelot

Demandeur et fonction

Civilité

- Mme
- M.

NOM

Prénom

Numéro de téléphone du demandeur

Fonction ou qualité dans l'organisme demandant l'agrément

Indiquez ci-dessous toutes informations complémentaires ou explications permettant d'apprécier votre fonction ou qualité au sein de l'organisme.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de la fonction ou qualité

Joindre une copie du document justifiant la qualité ou fonction du demandeur à représenter l'organisme.

Contact pour le suivi du dossier

Numéro de téléphone du contact

Noms, prénoms et coordonnées de contact, si le suivi est assuré par une autre personne que le demandeur

Agrément et obligations de l'organisme agréé

Demande d'agrément de centre de formation et d'examens pour les qualifications des membres

Vous serez agréé pour une période maximale de cinq ans et votre agrément sera délivré par arrêté ministériel publié au Journal Officiel de la République Française.

Vous devez demander votre premier agrément au moins trois mois avant la date d'agrément souhaitée ou votre renouvellement au moins trois mois avant la fin de l'agrément en cours.

L'organisme doit transmettre au moins une fois par an le registre dans lequel est porté la liste des candidats aux épreuves théoriques et pratiques et la liste des attestations de suivi et de réussite de stage délivrées

La transmission est obligatoire au moins une fois par an par la téléprocédure référencée sur le site : <http://www.fluvial.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique "Mes démarches"

L'organisme notifiera tout changement

Par la téléprocédure de "déclaration de modification des centres de formation et d'examens agréés en navigation fluviale" accessible à l'adresse suivante : <http://www.fluvial.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique "Mes démarches"

Engagement du demandeur

Je certifie pouvoir représenter l'organisme demandant un agrément pour une formation pour les qualifications des membres d'équipage de pont

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à signaler tout changement d'adresse et d'activité de mon organisme

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à signaler toute modification concernant la composition de l'équipe pédagogique

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je m'engage à signaler toute modification concernant la formation et les modalités d'exams

Par exemple : changement concernant le lieu de formation et d'examen pratique, le matériel pédagogique, installations mises à disposition pour les exercices pratiques.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces justificatives ci-jointes.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Information sur les pièces justificatives

La liste des documents demandés en pièces jointes n'est pas exhaustive. Vous pouvez joindre en fin de formulaire tout

Demande d'agrément de centre de formation et d'examens pour les qualifications des membres du document que vous jugez utile de transmettre et qui permettra au ministère chargé des transports d'apprecier votre demande. Des spécimens, documents et données supplémentaires peuvent être nécessaires et devront être fournis sur demande. Tous les documents joints à la demande doivent être présentés en langue française. Ils doivent être datés, signés et certifiés (tampon).

Nommage des fichiers à joindre

Merci de nommer tous les fichiers avec le numéro correspondant à chaque pièce justificative (exemples : 1-1-Presentation-organisme.pdf, 1-2-Equipe-pedagogique.pdf, ...)

Pour en savoir plus, consultez le site internet "Transport fluvial et professionnels de la voie d'eau" à l'adresse suivante : <http://www.fluvial.developpement-durable.gouv.fr/agreements-et-habilitations-ministerielles-r22.html>

Pièces justificatives obligatoires :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-1 - Une présentation de l'organisme dispensant la formation et ses motivations

ainsi que, le cas échéant, des références dans le domaine fluvial ou nautique.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-2 - La composition de votre équipe pédagogique et de son expérience professionnelle

nom, prénoms, preuves de leur expertise et indication des matières enseignées, pour chacun des formateurs (curriculum vitae).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-3 - Une description de vos moyens pédagogiques mis à la disposition des candidats au cours de la formation, ainsi que du matériel propre à la navigation

lieu de formation et indication des installations mises à disposition pour les exercices pratiques

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-4 - La copie des titres de navigation des bateaux utilisés pour l'examen pratique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-5 - Les conditions de participation à la formation

précisez également le nombre de participants à la formation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-6 - Une description du programme d'examen théorique (et pratique lorsque ce dernier est intégré dans la formation) et des résultats requis pour réussir à l'examen

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-7 - Un exemplaire de chacun de vos manuels de préparation aux examens conformément à l'ES-QIN

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-8 - Une description de vos méthodes d'interrogation et d'évaluation des candidats

(nom et lieu de l'examen, conditions de simulations, nombres maximum de candidats par session, etc.).

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

1-9 - Un modèle de l'attestation de réussite à l'épreuve théorique (et pratique lorsque ce dernier est intégré dans la formation)

Demande d'agrément de centre de formation et d'examens pour les qualifications des membres

Attestation qui sera délivrée au candidat ayant réussi l'examen puis transmis aux services de l'Etat compétents pour la délivrance des attestations correspondantes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 1-10 - Un modèle du registre dans lequel est portée la liste des candidats aux épreuves théoriques et pratiques et la liste des certificats délivrés attestant de la réussite de ces candidats aux épreuves

Autres pièces justificatives pour un renouvellement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 1-11 - Un bilan des formations réalisées

Par exemple : nombre de sessions organisées, nombre de candidats admis et non admis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 1-12 - Le registre dans lequel est portée la liste des candidats aux épreuves théoriques et pratiques et la liste des certificats délivrés attestant de la réussite de ces candidats aux épreuves

Éléments complémentaires facultatifs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Éventuellement, vous pouvez nous transmettre toutes remarques ou suggestions concernant la formation, ses évolutions et l'agrément

Autres documents que vous jugez utiles de transmettre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres documents

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres documents

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Autres documents

Éléments complémentaires concernant votre dossier

Vous pouvez donner toutes explications ou informations complémentaires que vous jugez utiles à transmettre pour l'instruction de votre dossier.